

l'Europe presque entière est livrée au fer, au festin, au carnage, les plus sacrés azyles sont violés; les vierges deshonorées, les mères, les enfans égorgés en plusieurs endroits. Vous en appecevez-vous, et ne peut-on pas dire qu'au plus fort de la guerre vous jouissiez de tous les avantages de la paix ? A qui, après Dieu, êtes-vous redevables de ces faveurs, mes frères, sinon à la vigilance paternelle d'un empire, qui, dans la paix comme dans la guerre a, j'ose le dire, vos intérêts plus à cœur que les siens propres ? en toute matière, je vois des marques de cette prédilection. Votre code criminel, par exemple, étoit trop sévère, n'offroit point de règle assez sûre pour distinguer l'innocent du coupable, exposoit le foible à l'oppression du puissant. On lui a substitué les loix criminelles d'Angleterre, ce chef-d'œuvre de l'intelligence humaine, qui ne reconnoissent pour crime que l'action qui enfreint la loi, pour coupable que celui dont la conviction est portée à l'évidence ; qui donnent à un accusé tous les moyens d'une défense légitime, et sans rien laisser à la discrétion du Juge, ne punissent que par l'application précise du châti-

ment